

Licence Physique chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique chimie. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037097

HAL Id: hceres-02037097

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037097>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
N° demande : S3100017296
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : PHYSIQUE CHIMIE

Appréciation générale :

La licence mention Physique - Chimie est une formation pluridisciplinaire équilibrée, offrant les bases nécessaires en physique, chimie et mathématiques pour des poursuites d'études aussi bien dans des formations préparant aux métiers de l'enseignement que dans des masters scientifiques recherche ou professionnels nécessitant de solides connaissances en physique et/ou en chimie. L'orientation des étudiants est progressive et les réorientations possibles à différents niveaux. Le premier semestre est commun aux mentions Physique - Chimie, Chimie et Sciences de la Terre. Le parcours Physique - Chimie débute au second semestre, mais des possibilités existent pour rejoindre aussi bien des parcours mono-disciplinaire (en fin de L1 ou de L2) que des licences professionnelles (à l'issue de la seconde année). Il est à noter une attention particulière accordée à l'expression à travers la pratique d'oraux et d'exposés, particulièrement en L3.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Les évaluations transversales (oraux, exposés, rapport). |
| 2- | La préparation aux métiers de l'enseignement (UE - Stage). |
| 3- | Les dispositifs d'aide à la réussite (Cours-travaux dirigés intégrés, soutien, tutorat, enseignant référent, etc.). |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | L'absence de statistiques concernant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des étudiants. |
| 2- | Le défaut d'ouverture à l'international. |
| 3- | |

Recommandations :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Il serait souhaitable de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants en termes d'insertion et de devenir des étudiants sortants non diplômés.- Il conviendra de développer l'incitation à la mobilité internationale.- Il conviendrait de préciser le rôle des directeurs d'études et le fonctionnement concret des équipes pédagogiques.- Il serait souhaitable de mettre en place un module préparatoire au C2i. |
|--|

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A